



25^{ème}

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE
DU LEMAN**

6 juin 2005

«CHATEAU DE COPPET »

COPPET - VAUD

**SECRETARIAT ASL : 2 rue des Cordiers, CH - 1207 Genève, tél. 022/736 86 20, fax 022/736 86 82
e-mail : asl@asleman.org - site Internet : www.asleman.org**

France : ASL, 6 avenue de la Patinerie, F - 74200 Thonon-les-Bains

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASL DU 6 JUIN 2005**

CHATEAU DE COPPET, COPPET - VAUD

Les participants sont accueillis par les guides du château qui leur font visiter ces lieux prestigieux chargés d'histoire.

C'est ensuite dans la très belle salle de réunion du château que Jean-Bernard Lachavanne, président, souhaite la bienvenue aux quelques deux cents participants. Il remercie chaleureusement le Comte d'Haussonville, propriétaire du château, d'accueillir les membres et sympathisants de l'ASL dans ce lieu magnifique.

Ensuite, le Syndic de Coppet, Monsieur P.-A. Romanens, remercie l'ASL pour son engagement et félicite l'association pour son 25^{ème} anniversaire. Il brosse un bref tableau historique de la commune de Coppet, commune située au bord du lac et donc particulièrement sensible à la sauvegarde du Léman.

Le président Jean-Bernard Lachavanne cite ensuite les personnalités qui se sont excusées et rappelle l'ordre du jour.

1. **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
1^{er} JUIN 2004**

2. **RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2004-2005 ET PROJETS ET ACTIONS
POUR 2005-2006**
du président Jean-Bernard Lachavanne, voir pages 5 et 19.

3. **RAPPORT DU TRESORIER ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES POUR
L'EXERCICE 2004**
 - 3.1 Max Rien, trésorier, présente en détail les comptes de l'ASL pour l'exercice 2004. Cette année encore, l'ASL a enregistré un excédent de dépenses de FS 6'581.97 et ceci malgré de très généreux dons. L'ASL a donc été obligée de puiser dans ses réserves. Les fonds propres se montent à FS 271'143.49 fin 2004. Max Rien rappelle l'importance pour l'ASL de trouver de nouveaux membres et de nouvelles sources de financement.

Les grands donateurs pour l'année 2004 sont vivement remerciés :

	FS		FS
Donateur souhaitant garder l'anonymat	105'000.--	De Rham Holding	1'500.--
Jean-Christophe Egli	50'000.--	Fondation P. de Maurex	1'000.--
Fondation privée souhaitant garder l'anonymat	34'000.--	Marc Gilgen	1'000.--
Ville de Genève	30'000.--	Nestlé SA/Nestec SA	1'000.--
Fondation Alcoa	7'961.80	Mairie de Bernex	1'000.--
Pourcent culturel Migros	5'000.--	Mairie de Plan-les-Ouates	1'000.--
Marc Maillefer	4'000.--	Mairie de Vandoeuvres	1'000.--
ABB Secheron SA	2'500.--	JP Morgan	1'000.--
Cargill International SA	2'000.--	Municipalité de Lutry	1'000.--
		Patrick Odier	1'000.--
		Ph.Stern - Patek Philippe SA	1'000.--

ainsi que les donateurs ayant versé entre FS 200 et 900 en 2004 :

Privés : Léonard André, Luc Argand, Pierre Arnoux, Bernard et Marion Bauer, Eugène Binder, William Blanc, Jacques-B. et Maryse Bory, Jean-Pierre Buhler, Etienne Coquoz, Jean-Charles Corthesy, Faika Croisier, Arnaud de Marignac, Guy Demole, Jean-Pierre Deshaie, Philippe Dutoit, Paul Geroudet, Iris Haldemann, Marc et Jane-Marie Hermanjat, Catherine Koelliker, André Luscher, Richard Mazzoli, François Naef, Charles Pictet, Jean-François Pictet, Françoise Ray, Colette Schwab, Erik et Catherine Soederstroem, Marc Steinmann, Philippe Treyvaud, Olivier et Grace Turrettini, Devi Vianu, Jean-Pierre Wolf.

Etablissements : Avilag SA, Balestra Galiotto TCC SA, BG Bonnard & Gardel, Bureau fiduciaire J.M. Duchosal SA, Chantier naval de Corsier Port, Combustibles Jean Giot SA, Devillard SA, Firmenich SA, Fragnière Sails SA, Generali Assurances, Hôtel Préalpina, Ikea SA, Imprimerie des Bergues, Les Mouettes genevoises, Medieval Int. SA, Société coop. Migros-Genève.

Communes : Céligny, Chardonne, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corseaux, Corsier, Dully, Founex, Marigny, Morges, Saint-Gingolph, Saint-Pré, Veyrier.

Institutions/associations : Assoc. des propriétaires riverains du lac - VD, Assoc. suisse de propriétaires de Surprise, Fondation Edmond de Rothschild, Société internationale de sauvetage – section Nyon, Société internationale de sauvetage du Léman, Syndicat intercommunal des pêcheurs professionnels du Léman, Walter und Bertha Gerber Stiftung, Yachting Club CERN.

3.2. Monsieur Paul Bagnara lit ensuite la déclaration des vérificateurs des comptes, certifiant que les comptes 2004 sont conformes et le bilan 2004 exact.

4. DISCUSSION ET VOTE DES RAPPORTS, DECHARGE DU COMITE

Le procès-verbal du 1^{er} juin 2004, les comptes 2004 et les rapports sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité avec cinq abstentions. L'assemblée donne donc décharge au Comité.

5. PRESENTATION DES MEMBRES EN VUE DE L'ELECTION DU NOUVEAU COMITE 2005 - 2006

Catherine Chatelain, Pierre Piguet et Yvette Pittet-Crot, longtemps vice-présidente, souhaitent se retirer . Le président les remercie pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacré à l'ASL. Tous les autres membres du comité sortant sont candidats à l'élection. Le président présente ensuite trois nouveaux candidats à l'élection au comité : Laetitia Bourquin, biologiste, Jean-Claude Mulli, médecin et Jean-François Rubin, biologiste.

6. ELECTIONS

6.1 du Comité :

Tous les candidats au Comité sont élus à l'unanimité sans abstention - voir Comité 2005/2006 page 4.

6.2 des vérificateurs des comptes : Messieurs Paul Bagnara et Claude Rey acceptent d'assumer à nouveau cette fonction. Les deux candidats sont élus à l'unanimité sans abstention.

7. DIVERS – Questions (Q), Réponses (R), Commentaires (C)

C : Pierre Mundler, président de Pro Natura Vaud, commente que Jean-Bernard Lachavanne a adressé des remerciements à beaucoup de personnes. A son tour, il souhaite lui adresser des remerciements chaleureux pour la motivation et le travail engagé qu'il a fourni en tant que président de l'ASL. Sans lui, l'association n'aurait pas pu atteindre ses objectifs. Tous les participants marquent leur approbation par des acclamations fournies.

Q : Pourquoi le procès-verbal de l'année précédente est-il distribué si tard ?

R : Le procès-verbal peut être consulté sur internet quelques semaines après la tenue de l'assemblée et est envoyé par courrier sur simple demande. L'ASL veut limiter les frais d'envoi et éviter le gaspillage de papier que représenterait un envoi systématique du procès-verbal aux 6'000 membres.

Q : Est-ce que l'ASL est au courant qu'au salon des inventions, un prix a été décerné à une peinture anti-fouling pour bateaux, peinture qui serait respectueuse de l'environnement.

R : Il est rappelé que les peintures anti-fouling à base d'étain organique très nocives pour l'environnement sont depuis longtemps interdites.

Le président invite ensuite les membres à partager le verre de l'amitié accompagné des produits du terroir et ensuite à souffler les bougies du gâteau du 25^{ème} anniversaire.

Il remercie les généreux donateurs du buffet pour le 25^{ème} anniversaire :

Vins et autres boissons :	Municipalité de Coppet
Fromages, charcuteries	« Produits du terroir vaudois »
et poissons :	(F. Paccaud avec la fromagerie Tinguely)
Pains	« Les Artisans boulangers-pâtisseries vaudois »
	(Yves Girard avec la boulangerie Marti)
Légumes	« Maraîchers indépendants de Genève »
Gâteau d'anniversaire	« L'Ecole du chocolat de Prangins » (M. Rapp)
Assiettes, couverts etc.	Pacovis (J.-F. Lehmann)
Installation vidéo	Choisy HiFi (Alain Choisy)

COMITE 2005 – 2006

<u>Président</u>	<u>Membres</u>	
Jean-Bernard LACHAVANNE Hydrobiologiste Confignon, Genève	Guy BARROIN Hydrobiologiste Thonon-les-Bains, France	Olivier GOY Géographe Avusy, Genève
<u>Vice-Président</u>	Laetitia BOURQUIN Biologiste Genève	Jean-Pierre GRAZ Avocat Genève
Alain GAGNAIRE Ingénieur, informaticien Thonon les Bains, France	Régis CALOZ Physicien Genève	Raphaëlle JUGE Biologiste Chêne-Bougeries, Genève
<u>Secrétaire générale</u>	Mikaël COMTE Géographe Genève	Jean-Claude MULLI Médecin Pregny-Chambésy. Genève
Gabrielle CHIKHI-JANS Lic. Sciences sociales Genève	Eric DOELKER Pharmacien Conches, Genève	Daniel OSSENT Informaticien Conches
<u>Trésorier</u>	Jean-Marcel DORIOZ Agronome Publier-Evian, France	Jean-Claude PRAZ Biologiste Saillon, Valais
Max RIEN Expert-comptable Sciez, France	Pierre-Alain GIVEL Notaire Tolochenaz, Vaud	Jean-François RUBIN Biologiste Vufflens-le-Château
		Gilles RUDAZ Géographe Genève

RAPPORT D'ACTIVITE 25 ans de l'ASL

Jean-Bernard LACHAVANNE, président

La présentation du rapport d'activité des 25 années d'existence de l'ASL, articulée habituellement autour des domaines d'action « Recherche, Information-Education et Promotion » est modifiée cette année et sera plus vivante, puisqu'elle sera illustrée par de nombreuses photographies et animations.

1. BREF HISTORIQUE ET JUSTIFICATION DE LA CREATION DE L'ASL

1.1 *Années 1970. Etat du lac : un diagnostic accablant !*

C'est à la fin des années 1950 qu'un début d'empoisonnement et d'asphyxie du lac est constaté grâce aux observations de la CIPEL et de plusieurs laboratoires universitaires.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les gestionnaires de la qualité des eaux du Léman sont confrontés à deux types de problème de pollution :

La pollution par les substances à caractère toxique et biocide.

C'est surtout le mercure qui attire l'attention des gestionnaires. Sa concentration dans le lac est telle au début des années 1970 que les autorités sanitaires de la région recommandent de limiter la consommation hebdomadaire de poissons du lac pour éviter les risques d'intoxication. Ce problème est aujourd'hui maîtrisé grâce aux efforts consentis par les grandes industries, surtout celles du bassin du Rhône valaisan. Selon le dernier rapport de la CIPEL (2004), les teneurs en métaux lourds des eaux du Léman demeurent faibles depuis 1997-1998 et satisfont pleinement aux exigences requises pour les eaux de boisson et la vie piscicole. Seules des traces d'herbicides triaziniques et de métolachlore non souhaitables sont toujours décelées, mais il est estimé que leur concentration n'a probablement pas d'effet toxique sur l'écosystème.

La pollution par les substances nutritives provoquant l'eutrophisation accélérée des eaux du lac.

Apparaissant dans les années 1950, ce phénomène naturel est accéléré par les rejets polluants d'origine humaine qui contiennent notamment du phosphore, élément nutritif indispensable à la croissance végétale. Ainsi, l'eutrophisation se traduit-elle par la prolifération des algues et plantes aquatiques. Une telle exubérance végétale est à l'origine de nombreux déséquilibres écologiques au sein de l'écosystème lacustre dont le plus problématique est la disparition progressive de l'oxygène dans les eaux du fond du lac. Cet élément est indispensable à la respiration des organismes vivants et à la dégradation complète de la matière organique constitutive des végétaux et animaux morts.

1.2 Création de l'ASL : la société civile se mobilise au secours du Léman

La création de l'ASL est issue de la conjonction d'un certain nombre d'initiatives à la fin des années 1970 émanant de milieux de la protection de l'environnement genevois et de scientifiques qui constataient la dégradation de la qualité des eaux du Léman sans qu'aucune réaction à la hauteur des enjeux de la part des pouvoirs publics ne se manifeste. C'était l'époque où, malgré les appels pressants de la CIPEL, qui se répétaient année après année, rien ne paraissait être en mesure de pouvoir faire avancer les choses. Des conférences publiques et une émission de la TSR « Temps présent : « Le Léman, une agonie surveillée » mettait en évidence l'ampleur des problèmes et l'attitude légère si ce n'est irresponsable de certains dirigeants des administrations publiques et privées face à la gravité de la situation.

Devant ce constat, à l'initiative d'organisations de défense de l'environnement (Groupe 2002, Pro Natura, l'Institut de la vie, Arcadie), une poignée de scientifiques de l'Université de Genève et de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) de Thonon-les-Bains, décident de créer l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL). Franco-suisse, celle-ci voit le jour le 19 avril 1980 à Genève. Ses objectifs sont précisés à l'article 2 de ses statuts (cf. www.asleman.org) et visent à apporter une contribution à la lutte contre la pollution du lac et des rivières de la région lémanique en complément et dans le prolongement des actions menées par la CIPEL.

Voilà un type d'association plutôt novateur pour l'époque. Alors que les groupements écologiques sont plutôt généralistes et se mobilisent pour lutter contre la dégradation de l'environnement en général, l'ASL concentre ses efforts sur un objet patrimonial : le Léman. Résolument apolitique, elle est composée notamment de scientifiques, descendus de leur tour d'ivoire pour clamer haut et fort ce que l'administration tait ou édulcore, muselée qu'elle était par le pouvoir politique. Il faut se rappeler que le mot pollution est complètement tabou à cette époque. Le discours officiel et lénifiant consiste à rassurer le bon peuple en se targuant de maîtriser la situation.

Héritière de l'écologisme mais conduite par des écologues et hydrologues aux compétences reconnues, l'ASL mène, avec son comité composé de pêcheurs professionnels et amateurs, ingénieurs, chimistes, maires, avocats, économistes, militants d'associations diverses, etc., une action basée sur une approche pragmatique, concrète et intégrée des problèmes. Elle développe ses activités de manière peu spectaculaire et ne mène une action qu'après avoir accompli une enquête minutieuse et établi un dossier bien étayé du sujet traité en prenant soin de ne pas proposer de solutions à la légère qui pourraient déboucher sur une évolution non souhaitable à long terme.

De 600 membres en 1981, l'effectif a augmenté d'un facteur 10 pour atteindre aujourd'hui près de 6000 membres. Nous devons toutefois constater que le vieillissement et le décès d'une partie de nos membres, d'une part et d'autre part l'amélioration de la qualité des eaux du lac, interprétée par beaucoup comme un problème réglé, entraîne une érosion de notre effectif que nous avons de la peine à enrayer. Or, nous sommes convaincus de l'utilité de poursuivre notre action.

L'association comprend un comité d'une vingtaine de personnes et un bureau composé des président et vice-président, de la secrétaire générale et du trésorier.

Près d'une dizaine de collaborateurs, salariés et bénévoles, travaillent actuellement à l'ASL au secrétariat ou sont impliqués dans les actions en cours : ORP, ORLP, étude LEMANO (5 collaborateurs scientifiques).

Grâce aux efforts de tous, le Léman est aujourd'hui en voie de guérison et l'ASL est fière d'avoir contribué à ce résultat magnifique. Ce succès, nous le devons à de très nombreuses personnes dont la plupart oeuvrent dans l'ombre et qui grâce à leur travail et leur disponibilité ont rendu possible les très nombreuses actions menées par l'ASL au cours des 25 années d'existence écoulées.

Il faut toutefois bien réaliser que nous ne sommes pas au bout de nos peines. Des progrès doivent encore être accomplis pour atteindre les objectifs de qualité des eaux des rivières et du lac, et rétablir durablement les équilibres écologiques du lac.

1.3 Début des années 1980 : amorce d'un lent rétablissement...

Ce phénomène progresse jusqu'en 1979, année à partir de laquelle est enregistrée l'amorce d'une baisse de la concentration du phosphore (CIPEL, 1980). Cette évolution favorable de la qualité chimique du lac se poursuit actuellement.

D'environ 10 µg Ptot./l avant 1960, la concentration s'élève rapidement pour atteindre à 90 µg Ptot./l en 1978 puis diminuer régulièrement et atteindre en 2003 la valeur de 33 µg Ptot./l. Une telle évolution positive est le résultat des différentes mesures mises en place sur le bassin d'alimentation du lac pour maîtriser toujours mieux la pollution. Les mesures prises s'inscrivent dans le cadre d'une double stratégie de lutte, d'abord curative (épuration des eaux usées) et plus tard préventive (ex : interdiction des phosphates dans les lessives côté suisse, mesures prises dans l'agriculture pour rationaliser l'utilisation et limiter les pertes d'engrais).

Les résultats obtenus sont certes encourageants, mais insuffisants pour atteindre l'objectif de qualité de 20 µg/l de phosphore, concentration visée pour réduire efficacement la prolifération des algues encore excessive et restaurer durablement les équilibres écologiques de l'écosystème lacustre. En outre, le brassage hivernal des eaux, qui assure l'approvisionnement d'oxygène en profondeur, n'a jamais été complet depuis 1986 jusqu'en 2004-2005.

De plus, les connaissances acquises par la recherche mettent en évidence l'émergence de problèmes liés à la multitude de substances chimiques de synthèse qui, difficilement dégradables, s'accumulent dans les rivières et le lac récepteurs de nos rejets. Il s'agit notamment de résidus de médicaments, antibiotiques et hormones surtout, qui, en tant que perturbateurs endocriniens, suscitent l'inquiétude quant à leurs effets nocifs potentiels sur la flore, la faune et surtout, l'homme situé au sommet de la chaîne alimentaire.

1.4 Les gens qui font l'ASL

Toutes les actions menées par l'ASL au cours des 25 dernières années n'auraient pas pu être réalisées sans le concours de nombreuses personnes qui se sont données pour cette noble cause qu'est la sauvegarde du Léman, pour la plupart bénévolement.

C'est pourquoi, avant de survoler les nombreuses actions, permettez-moi de jeter brièvement un coup d'œil dans le rétroviseur pour rappeler quelques souvenirs et surtout remercier certaines personnes qui ont joué un rôle majeur dans l'histoire de l'ASL.

Replaçons-nous il y a 25 ans. Un constat alarmant et le sentiment que l'on ne prenait pas la mesure du problème. Une poignée de personnes se mobilisent pour tenter une action.

Du fait du manque de moyens, les débuts de l'ASL ont été difficiles. Vente d'autocollants à Fr. 2.- pièce, un effectif de membres encore trop faible pour assurer des rentrées d'argent suffisantes nous empêchait de développer des actions en faveur du Léman. Les idées fusaient, mais les moyens financiers plus que limités dont nous disposions alors nous empêchaient de lancer des actions d'envergure. Epoque de grande frustration.

Concernant les locaux, nous avons d'abord profité des disponibilités de place dans l'annexe des Conservatoire et Jardin botaniques à la route de Malagnou où était installé notre groupe de recherche universitaire, l'Unité de biologie aquatique.

Lorsque la ville de Genève a souhaité récupérer les lieux pour y installer le Service de la culture, nous avons occupé un premier local mis gracieusement à disposition de l'ASL par Jean-Pierre Magnin à la rue Vignier, puis des locaux plus spacieux à la rue des Bains. Nous le remercions chaleureusement pour le soutien qu'il a apporté à l'ASL, soutien qui ne s'est d'ailleurs pas borné à la mise à disposition de locaux comme on le verra tout à l'heure.

Nos activités se développant, nous avons ensuite emménagé au 2, rue des Cordiers dans des locaux que nous occupons aujourd'hui, dans un quartier au nom évocateur pour une association comme la notre, le quartier des Eaux-Vives.

L'ASL n'aurait jamais pu assurer son démarrage sans la conviction et le travail assidu et bénévole de trois personnes, je veux parler de Joseph Tessier, premier secrétaire général de l'ASL, de Raphaëlle Juge et de votre serviteur. Je crois que l'ASL est grandement redevable de ces personnes qui ont formé le noyau dur en assurant l'ensemble des prestations de secrétariat, d'organisation et de communication pendant les premières années d'existence de notre association. Bien entendu, ces trois personnes n'auraient pas pu faire grand chose sans le soutien actif des membres du comité ainsi que de plusieurs bénévoles.

Par la suite, grâce aux cotisations des membres en augmentation et au soutien d'une commission financière efficace composée de Pierre Mottu, Jean-Pierre Magnin, Jean-Pierre Graz et Michel Albert, il a été possible de rétribuer le secrétariat, très chichement d'ailleurs, et de monter d'un cran le développement de notre programme d'action.

Appelé à d'autres fonctions, Joseph Tessier cédait sa place en 1984 à Jean-Pierre Cheneval qui accepta d'assurer de manière transitoire la fonction de secrétaire général et c'est en 1986 (vingt ans l'année prochaine), que Gabrielle Chikhi Jans reprenait les rennes pour mener le secrétariat de l'ASL de main de maître, avec la douceur empreinte de fermeté et l'efficacité que nous lui connaissons. Un très grand merci à ces personnes pour leur engagement sans faille.

Une mention toute spéciale également à Max Rien, notre fidèle trésorier qui assure bénévolement cette fonction à la plus grande satisfaction de tous depuis le début et que nous remercions tout spécialement.

L'ASL doit aussi ses succès aux nombreuses autres personnes qui se sont mobilisées tout au long de ces 25 années : les membres du Comité, du secrétariat,

les stagiaires, les chômeurs en fin de droit, les objecteurs de conscience, les civilistes, la vingtaine de fidèles bénévoles réguliers pour la mise sous pli et les envois, enfin les quelque 3000 bénévoles de l'ORP.

Depuis ces débuts difficiles, les choses se sont fort heureusement améliorées peu à peu en termes d'organisation et maintenant, l'ASL est une entreprise qui fonctionne bien, dont les compétences et le sérieux sont reconnus de tous, une association avec laquelle il faut compter dans la région lémanique.

Mais l'ASL, c'est plus qu'une organisation performante mise sur pied pour développer des actions en faveur du lac et des rivières lémaniques. C'est en même temps un lieu de rencontre formidable où se développe un réseau dense de relations humaines, où règnent l'échange d'idées, le partage, la connivence, la solidarité, le respect, l'estime et l'amitié entre les personnes, un lieu qui permet à chacun de s'enrichir

Les occasions de satisfaction sont en effet multiples au sein même de l'association, au secrétariat où se côtoient les nombreux bénévoles, chômeurs, civilistes et stagiaires. Il en est de même au sein du comité entre les personnes venant d'horizons divers, mais aussi en dehors de l'Association dans le cadre des manifestations organisées un peu partout dans la région lémanique, au cours desquelles les membres de l'association échangent avec les habitants, reçoivent autant qu'ils donnent.

Toutes ces personnes, dont un grand nombre est ici ce soir, seront d'accord avec moi pour dire qu'il s'agit, au-delà des efforts fournis, d'une expérience humaine extrêmement enrichissante à tous points de vue.

1.5 Les donateurs et sponsors

Nous ne voulons pas terminer cette présentation des « gens qui font l'ASL » sans adresser un très grand merci aux donateurs et sponsors qui permettent aux gens de l'ASL de mener des actions

Par ordre décroissant des contributions accordées à notre association au cours des 25 années d'existence, nous adressons nos vifs remerciements à nos grands donateurs:

Grands donateurs (FS 10'000 et plus) depuis 1980

- Loterie Romande – sections genevoise, vaudoise, valaisanne
- Pictet & Cie
- Ville de Genève
- Fondation privée souhaitant garder l'anonymat
- Jean-Christophe Egli
- Marc Maillefer
- Jean-Pierre Magnin
- République et Canton de Genève
- Municipalité de Lutry
- MAVA – Stiftung für Naturschutz
- Fondation Ernest Dubois
- Nestlé SA
- Patek Philippe SA – Philippe Stern
- Fondation Alfred et Eugénie Baur
- Services Industriels de Genève
- DHL SA
- Action Léman - Rotary
- Christophe Hentsch
- Migros – Pourcent culturel
- Stiftung für besondere Leistung im Umweltschutz

2. LES GRANDES ETAPES DE L'ACTION MENEES PAR L'ASL

Quatre étapes peuvent être distinguées dans l'histoire de l'ASL :

2.1 Analyse des problèmes, diagnostic et identification des actions à mener

A travers l'analyse objective de chaque type de pollution et la proposition de mesures de lutte efficaces, les groupes de travail de l'ASL « Gestion et épuration des eaux usées », « Détergents et lessives », « Polluants toxiques », « Pollutions diffuses », « Pollution et pêche », et « Pollution et santé » - flanqués de spécialistes ad hoc, établissent dès 1982 des dossiers « béton » qui servent à pousser les administrations à l'action et, une fois rendus publics, à sensibiliser l'opinion, notamment lors de conférences de presse.

Ces travaux ont permis à l'ASL de proposer, dès 1983, une *stratégie de lutte contre la pollution des eaux du Léman* autour de trois axes principaux :

- achèvement et amélioration du système d'assainissement des eaux usées
- obtention de l'interdiction des phosphates dans les produits de lessive et de nettoyage
- diminution de la pollution diffuse d'origine agricole.

Cette stratégie, portée notamment par des professionnels en la matière, guidera toute la réflexion et les actions entreprises au sein de l'ASL par la suite.

C'est l'époque où l'ASL a organisé un grand colloque sur l'eutrophisation et la pollution du Léman qui avait débouché sur une résolution qui a beaucoup fait parler d'elle à l'époque.

C'est aussi au cours de ces années que l'ASL s'est mobilisée pour l'interdiction des phosphates dans les produits de lessive et de nettoyage, ce qui a été obtenu côté suisse en juillet 1986, mais malheureusement pas en France.

2.2 Sensibilisation de la population lémanique

Convaincue de l'adage « On ne protège bien que ce que l'on aime et connaît bien », de nombreuses actions d'information et de sensibilisation de la population lémanique, en particulier des jeunes, ont été développées, parallèlement à l'aide de divers moyens sur les enjeux liés à la dégradation de la qualité des eaux du lac et sur les avantages tant sociaux, économiques qu'environnementaux de préserver le Léman de la pollution. Expositions, brochures didactiques, périodiques, bande dessinée, activités pédagogiques, camps de vacances, conférences, émissions, etc. se succèdent depuis 25 ans, grâce à la compétence de leurs auteurs, pour que guérisse le Léman et en profitent ceux qui ont le privilège d'habiter la région aujourd'hui et dans le futur.

Les publics visés par notre stratégie de communication se rangent parmi les décideurs politiques et administratifs, le public en général et les jeunes en particulier.

L'ASL a utilisé la panoplie de vecteurs possibles compte tenu de ses modestes moyens pour informer et sensibiliser la population lémanique aux enjeux liés à la pollution de eaux du Léman et des rivières.

Parmi les moyens mis en oeuvre, rappelons :

- les brochures d'information : « Sauvons le Léman » et « ASL-Nouvelles » ;
- le trimestriel « *Lémaniques* » (56 numéros ce mois) tiré à 10'000

exemplaires. Grâce à Pierre et Jacques Chevalier de l'imprimerie des Bergues à Carouge, notre journal trimestriel est devenu plus attractif. Des lecteurs nous écrivent régulièrement pour exprimer leur satisfaction. Mais bien entendu, le plus grand mérite en revient à la rédactrice responsable. Je voudrais remercier spécialement, en notre nom à tous, Raphaëlle Juge de son engagement et pour la qualité du travail qu'elle effectue bénévolement. Bien que modeste, *Lémaniques* est un journal, vous en conviendrez tous, de très bonne tenue rédactionnelle et graphique. On a pu ainsi voir que l'ASL peut informer sur les sujets les plus ardues, tout en faisant sourire ses lecteurs.

- le site internet élaboré par Pierre-Yves Maillard et repris et développé par Daniel Ossent, membre de notre comité.
- les expositions itinérantes : Nous n'avons qu'un Léman (40 panneaux, 70 m linéaire), présenté dans de nombreuses communes, écoles et centre commerciaux de la région lémanique. Nous remercions le Centre commercial de Balexert d'avoir financé ce projet et qui a permis à l'ASL de diffuser ses messages dans l'ensemble de la région lémanique ;
- la distribution d'autocollants et d'affiches
- La mise à disposition d'un bateau multicoques aux couleurs de l'ASL par Carlo Lavizzari et André Jorand, barré par le fiston Pierre-Yves Jorand qui fait des merveilles depuis dans le clan Alinghi. Ce bateau performant a participé au Bol d'Or de 1985 à 1989, obtenant chaque fois des places d'honneur ;
- La distribution en 1987 d'un tous-ménages « Mouillez-vous pour le Léman », illustré par Pierre Reymond, grâce au financement assuré par Jean-Pierre Magnin. Je tiens une nouvelle fois à le remercier pour son important soutien qui a permis à l'ASL de « décoller », si vous me passez l'expression, en augmentant de façon notable son effectif de membres ;
- l'organisation d'« Assises communales de la région lémanique » pour sensibiliser les élus à Montreux et Messery-Yvoire.
- l'organisation de grandes campagnes de sensibilisation à l'aide de messages figurant sur des sachets de sucres (1989,/90/96) et des godets de crème (1996)
- l'exposition du pavillon d'honneur du Comptoir Suisse à Lausanne : « Le Léman, un lac propre pour l'an 2000 » ;
- les stands ASL montés à l'occasion de diverses manifestations organisées autant en France qu'en Suisse (Foire de Martigny, Salon du nautisme, Salon du Livre, Salon des arts ménagers et Nuit de la Science à Genève, Foire de Crête à Thonon-les-Bains, Nyon, Vevey, Fêtes pour le Léman à Montreux et Thonon-les-Bains...)
- l'organisation du marathon populaire de planches à voile « Sauvons le Léman » ;
- le guide environnemental à l'usage des navigateurs du Léman « Pour naviguer sans divaguer » illustré avec humour par EXEM, réalisé grâce au soutien très généreux de Philippe Stern, appuyé par Ernesto Bertarelli et Pierre-Yves Firmenich avec le concours des cantons de Genève, Vaud et Valais (25'000 exemplaires) ;
- l'organisation de Journées lémaniques d'observation des oiseaux aquatiques au bord du lac en 2004 et 2005 en collaboration avec la LPO 74 (Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie) et l'association romande « Nos oiseaux ». Quelque 3'500 personnes se sont rendues, souvent en famille, sur les 16 postes d'observation qui avaient été

aménagés tout autour du lac pour la circonstance, où des spécialistes répondaient aux questions d'un public curieux et passionné. Un grand merci à Olivier Goy et aux collaborateurs des autres groupements organisateurs pour le travail effectué;

Pour sensibiliser les jeunes, l'ASL:

- organise chaque année en collaboration avec le Service des loisirs du canton de Genève, un camp de vacances d'une semaine à la Maison de la Grève à Versoix sur le thème "L'eau, c'est la vie" pour les jeunes de 9 à 13 ans. Ce camps est fréquentés régulièrement par une vingtaine d'adolescents. Merci à Florence Widman et Olivier Goy qui animent avec enthousiasme ce camps et pour leur engagement. Merci également à toutes les personnes qui se sont mobilisées à titre bénévole : Maxime Prevedello, président de l'Association Genevoise des Sociétés de Pêche qui offre une sortie matinale en bateau avec ses collègues, Walter Wildi et ses collaborateurs de l'Institut Forel à Versoix, le Musée du Léman à Nyon, le Collège des Voirets, la station de traitement du Prieuré et la Station d'épuration d'Aire à Genève. Merci également au Pourcent culturel Migros et à la Fondation Alcoa pour leur participation financière.
- organise avec la collaboration des services de la jeunesse et des loisirs des cantons de Vaud et de Genève, des journées passeport-vacances depuis 1995 ouvertes à tous les enfants de 12-15 ans résidant dans le bassin lémanique. Celles-ci ont été mises sur pied à Genève, Lausanne, Rolle, Morges et Gland. Plus d'une centaine d'enfants et adolescents y ont participé. Nous remercions pour son aide Pierre-Alain Givel, membre de notre comité ainsi que l'Institut d'écologie de l'Université de Lausanne, le Collège Beausobre à Morges, les stations d'épuration de la région de Morges et de Rolle, celles du Nant d'Avril à Genève et de Vidy à Lausanne pour leurs collaborations dans le cadre de ces journées; ainsi que le civiliste Martin Bloch.
- a lancé un concours de dessin en 1993 dans les écoles
- a édité une bande dessinée « Les algues d'Abbadon » illustrée par EXEM et distribuée gratuitement dans les écoles suisses et françaises de la région
- a engagé des étudiants comme stagiaires et les a encadré pour préparer un mémoire de diplôme universitaire.

2.3 Opérations concrètes sur le terrain

Sensibiliser les gens aux problèmes de pollution du lac et des rivières, c'est bien, participer concrètement à la chasse aux pollutions et obtenir leur assainissement, c'est encore mieux. C'est ainsi que l'ASL s'est engagée dès 1990 dans plusieurs actions d'envergure :

2.3.1 Opération Rivières Propres (ORP)

Cette opération phare de l'ASL, lancée en 1990 au Comptoir Suisse à Lausanne, a atteint son premier objectif ambitieux en 2002, à savoir l'achèvement de la phase de recensement des rejets sauvages et des déchets polluants sur l'ensemble des rivières du bassin lémanique.

Si l'annonce de cette campagne était accueillie avec un scepticisme affirmé au départ, prudence toute helvétique, douze ans après, nous constatons avec une très grande satisfaction que les témoignages des autorités tant communales, cantonales, départementales que fédérales ne manquent pas de saluer le travail

important et utile accompli par l'ASL.

Le bilan très positif sur tous les plans de cette opération (lutte contre la pollution, information et prise de conscience du public des efforts à consentir pour mieux maîtriser les pollutions, éducation des jeunes, etc.) a été présenté dans divers numéros de *Lémaniques* et rapports d'activité et je me bornerai ici à en rappeler les points principaux.

L'ORP est d'abord un immense succès de participation citoyenne.

Depuis la fondation de l'ASL, les habitants de la région lémanique ont été sollicités et ont répondu présents à plusieurs reprises pour l'aider à mener ses actions en faveur du Léman. Mais la participation la plus importante est sans conteste celle développée dans le cadre de l'Opération Rivières Propres (ORP). Lancée en 1990, elle consiste, avec l'aide de bénévoles, d'étudiants ou de civilistes munis d'un guide et de cartes, à dresser l'inventaire et localiser les rejets polluants sauvages et les dépôts de déchets qui souillent les rivières du bassin lémanique, donc le Léman, un travail à la fois de titan et de fourmis !..

Le succès est impressionnant : en 12 ans, près de 3'000 personnes se mobilisent pour partir à la chasse aux rejets sauvages. Ils auscultent à pied, parfois dans des conditions difficiles, quelque 6'000 km de rivières, soit 12'000 km de rives ! Les résultats sont éloquents : sur plus de 20'000 tuyaux débusqués et analysés, 6'077 crachent des eaux plus ou moins polluées en infraction avec la loi.

Bilan: succès sans précédent dans le cadre de la lutte contre la pollution et prise de conscience des efforts à consentir encore pour assainir les rivières par un très large public touchant particulièrement les jeunes.

Localiser et qualifier un rejet polluant c'est bien, contrôler que l'assainissement a effectivement été réalisé par les communes c'est mieux ! C'est s'assurer que l'engagement colossal de l'ASL a porté ses fruits, que les résultats sont pris en compte par les administrations et que la maîtrise des pollutions qui souillent les rivières et le lac est effective. C'est ainsi que l'ASL lance une campagne de vérifications qui conclut que seule la moitié des rejets polluants signalés par elle ont disparu. Ce résultat décevant est insuffisant en regard des objectifs de qualité des eaux à atteindre. Les communes du bassin lémanique qui sont en charge de la gestion des milieux naturels ont donc encore du pain sur la planche et l'ASL veillera à ce qu'elles assument réellement leurs responsabilités. Pour cela, elle a lancé un appel à participation citoyenne aux habitants de la région lémanique pour qu'ils interviennent auprès des autorités de leur commune.

Fort des résultats mis en évidence par l'ASL, des opérations de nettoyage des rives des rivières et du lac ont été organisées en collaboration avec plusieurs communes.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont collaboré à ce travail titanesque, en particulier à Olivier Goy, coordinateur de l'opération, aidé de Florence Widman ainsi que de plusieurs personnes du secrétariat et des bénévoles qui ont assumé une grande partie des relevés, tels que Jean-Pierre Cotting, Jean-Claude Praz, les membres du CREALP en Valais, ceux de l'INRA à Thonon et ceux du *Club alpin français* en Haute-Savoie.

Je profite de cette occasion pour remercier chaleureusement en votre nom à tous les sections vaudoise, genevoise et valaisanne de la Loterie Romande, pour le soutien financier important et sans faille qu'elles ont accordé pendant plusieurs années à l'ASL, soutien, sans lequel nous n'aurions pas été en mesure de mener à terme cette opération oh combien utile. Merci aussi à Migros Pourcent culturel pour son aide financière

2.3.2 Opération Léman Rives Propres (OLRP)

C'est en 1996, grâce à la collaboration de la Fédération Suisse des Sports Subaquatiques, en particulier sa "Section Léman", que l'ASL a pu lancer l'*Opération Léman Rives Propres*, opération sœur de l'*Opération Rivières Propres*. Grâce à l'énergie et à la ténacité déployées depuis 1999 par Jean-Pierre Wolf, ingénieur et plongeur, assisté par Olivier Goy depuis quelque temps et par Philippe Spiess, cette opération a atteint sa vitesse de croisière. Malgré les aléas dus à une météo pas toujours très favorable et une visibilité sous l'eau souvent défaillante qui ont obligé les plongeurs bénévoles à reporter leurs sorties ou à retourner une nouvelle fois sur le terrain, cette opération avance :

Sachez que les 35 communes suivantes ont déjà reçu des dossiers détaillés : Allaman, Buchillon, Bursinel, Céligny, Chardonne, Collonge-Bellerive, Cologny, Coppet, Corseaux, Corsier, Crans s/Céligny, Cully, Dully, Epesses, Founex, Grandvaux, Montreux, Morges, Noville, Paudex, Perroy, Port-Valais, Prangins, Préverenges, Pully, Rivaz, Rolle, Saint-Gingolph, Saint-Saphorin, Tannay, Tolochenaz, Vevey, Veytaux, Villeneuve, Villette.

**Soit 152 secteurs (79'500 mètres)
556 rejets recensés
Dont 57 rejets suspects de pollution**

Un très grand merci à Jean-Pierre Wolf pour son inlassable travail et pour le sérieux avec lequel il fait avancer cette opération, à tous les clubs et plongeurs qui se mobilisent en faveur du Léman ainsi qu'à nos deux jeunes étudiants que nous avons engagés pour achever cette opération dans les meilleurs délais.

2.3.3 Opération de solidarité lac San Pablo (Equateur)

De retour d'une mission effectuée en Equateur à la demande des Volontaires des Nations Unies, Raphaëlle Juge et moi-même avons proposé d'organiser un coup de cœur pour venir en aide aux communautés d'indiens les plus défavorisées au bord du lac San Pablo. Grâce au soutien des membres de l'ASL, et en particulier de la commune de Confignon, quelque Fr. 30'000.- ont été récoltés permettant, après bien des années, la construction d'un réseau d'adduction d'eau potable dans l'un des hameaux les plus pauvres de la région.

2.3.4 Etude LEMANO

Le soutien généreux accordé à l'ASL par la Banque Pictet et Cie, complété par les dons importants des sections genevoise, vaudoise et valaisanne de la Loterie Romande ainsi que des Services Industriels de Genève permettent à notre association, en collaboration avec le Laboratoire d'Ecologie et de Biologie Aquatique (LEBA) de l'Université de Genève, de mener une étude relative à l'impact de l'homme sur les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques de la région lémanique. En d'autres termes, il s'agit de s'interroger sur la manière de gérer cette ressource précieuse, l'objectif global étant de répondre à la question : « Les ressources en eau de la région lémanique (lacs, rivières, nappes souterraines) sont-elles gérées en respectant les principes du développement durable ? ».

L'étude a porté dans un premier temps sur la mise au point d'une méthodologie d'analyse de la gestion des eaux et des écosystèmes aquatiques de la région lémanique, en focalisant l'attention sur un premier bassin versant-pilote, celui de l'Aubonne (Vaud). Actuellement, l'étude est poursuivie et étendue à la Versoix (Ain, Vaud, Genève), la Drance (Valais) et le Foron de Sciez (Haute-Savoie). L'objectif est de mettre en évidence l'effet des caractéristiques régionales particulières sur le mode de gestion de la ressource et de tirer quelques

observations et conclusions générales à l'échelle du bassin versant du Léman. Le but est de procéder à une analyse critique de la gestion actuelle et de réunir les données de base pour faire évoluer la gestion actuelle vers une gestion plus globale qui s'inscrit dans le développement durable prenant en compte dans leur interdépendance les aspects environnementaux, économiques et sociaux.

Cette étude passionnante est réalisée par une équipe de chercheurs dynamiques composée de Thierry Bigler, qui en assure la coordination, Claude Ganty, Olivier Goy et Isabelle Gudmundsson, assistés de Jarek Baryeka, Andrea Downing, Stéphane Henriod, Hélène Hinden, Beatriz Ponce. Nous les remercions pour le sérieux avec lequel ils effectuent cette étude qui est encadrée par un comité scientifique composé de Régis Caloz (EPFL, Lausanne), Jean-Marcel Dorioz (INRA, Thonon-les-Bains), Jean-Michel Jaquet (UTED-GRID, Université de Genève), Raphaëlle Juge (LEBA -UNIGE), Stéphane Storelli (CREM, Martigny), et de votre serviteur (LEBA-UNIGE et ASL). Merci à toutes ces personnes de leur précieux concours et de mettre à disposition de cette étude leurs compétences variées.

2.4. Charte de l'eau – Etats généraux de l'eau –Région lémanique

A l'issue d'un Atelier de réflexion sur la gestion des ressources en eau de la région lémanique tenu en 1998 à l'Université de Genève, organisé conjointement par le Laboratoire d'Ecologie et de Biologie Aquatique (LEBA-UNIGE), l'Observatoire Mont-Blanc-Léman et la Fondation du Devenir, il était apparu en conclusion de cette journée qui réunissait plus de 80 personnes, tous acteurs de la gestion de l'eau de la région lémanique en Suisse comme en France, que la préparation d'une Charte de l'eau de la région lémanique pouvait constituer une première étape importante pour faire évoluer la gestion actuelle des ressources en eau vers une gestion plus globale, plus intégrée et transfrontalière, telle que prônée dans l'Agenda 21, adopté au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992.

Cette proposition partait du constat que les ressources en eau sont actuellement gérées de manière très sectorielle et hétérogène au sein de la région lémanique, cela pour des raisons à la fois géographiques, politiques, juridiques et administratives.

Assistés par un groupe de travail d'une quinzaine de personnes, nous avons, Raphaëlle Juge et moi-même, conçu un projet de charte prenant en compte les aspects sociaux, économiques et environnementaux. Fin 2001, après de nombreuses réunions et échanges de correspondance, un premier projet de charte a fait l'objet d'une consultation auprès de différents acteurs concernés par la gestion de l'eau à travers notre trimestriel *Lémaniques* numéro 50. Plus d'une centaine de prises de positions émanant de divers partis politiques, groupes d'intérêt et individus nous sont parvenues et les éléments pertinents ont été intégrés dans une nouvelle version que nous peaufinons actuellement avec l'aide d'un comité scientifique pour être en mesure de la proposer pour adoption par les personnes présentes lors des Etats généraux de l'eau que nous organisons le 27 octobre prochain à Genève dans le bâtiment des forces motrices.

Le manque de ressources financières nécessaires à la poursuite de cette action et divers problèmes nous avaient obligé à mettre momentanément en veilleuse ce projet. Mais grâce à un don important octroyé à l'ASL par la Banque Pictet & Cie pour la récompenser de son action en faveur du Léman, nous avons pu aller de l'avant. Un très grand merci à cette banque, en particulier à Charles Pictet, fervent défenseur du Léman, de son soutien et de la confiance qu'il nous témoigne.

Une belle façon de fêter les 25 ans de l'ASL et le bi-centenaire de la banque Pictet & Cie qui soutient ce projet.

L'organisation de ces Etats généraux est déjà bien avancée. Vous recevrez toutes les indications utiles dans notre prochain numéro de *Lémaniques* que vous aller recevoir dans les jours qui viennent.

Je vous encourage à venir nombreux témoigner votre attachement au lac et rivières de la région lémanique en participant à cette journée au cours de laquelle vous apprendrez de nombreuses choses fort intéressantes et où il vous sera donné la possibilité d'apporter votre point de vue et d'adopter la Charte de l'eau de la région lémanique. En effet, plus nous sommes nombreux, plus nos autorités écouteront avec bienveillance notre appel en faveur d'une gestion durable des eaux dans la région lémanique.

3. L'ASL PRESENTE SUR TOUS LES FRONTS

3.1 Partenaire dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de l'environnement

Par l'intermédiaire de plusieurs membres du comité, l'ASL participe activement, de manière directe ou indirecte, à l'élaboration des politiques en matière de gestion des eaux et des écosystèmes aquatiques de la région lémanique.

L'ASL a été désignée par « Coordination Rivières », collectif des associations françaises et suisses agissant dans le bassin genevois, comme représentant auprès de la communauté de communes du Pays de Gex pour l'élaboration du Contrat de rivières transfrontalier « Pays de Gex-Léman », comprenant la Versoix et le Vengeron, processus auxquels sont associés les élus, les administrations, les associations, les professionnels de l'eau et habitants. Ce contrat a été signé en février 2004.

De l'autre côté du lac, l'ASL est associée à l'élaboration du contrat de rivières du « Sud-ouest lémanique » englobant les cours d'eau situés entre Thonon et Hermance.

L'ASL a encore été associée au Contrat de rivière du Foron (Gaillard) grâce à l'Opération Rivières Propres qui a aussi été menée sur ce cours d'eau.

Pour mémoire, les contrats de rivières transfrontaliers sont des protocoles d'accord entre la Suisse et la France par lesquels les communes d'un bassin versant s'engagent à développer une politique d'amélioration de l'état des cours d'eau. Au cours d'une dizaine de réunions où l'ASL était représentée par Alain Gagnaire, Olivier Goy et Jean-Marcel Dorioz, les questions d'assainissement et de qualité des eaux, ainsi que des problèmes d'hydraulique (étiage/crue) ou paysagers ont fait l'objet de propositions d'action.

D'autres membres du comité de l'ASL, parfois sous d'autres casquettes participent aux débats relatifs à la définition des politiques environnementales, telle par exemple Raphaëlle Juge, membre du comité de l'ASL, qui représente Coordination Rivières à la Commission de la Biodiversité du Canton de Genève, ou votre serviteur qui siège au Conseil de l'environnement du Canton de Genève et préside la Commission chargée du suivi de l'application du Concept cantonal de protection de l'environnement.

3.2 Représentation

L'ASL est représentée dans plusieurs associations de protection de l'environnement suisses et françaises régionales ou nationales et des membres participent à des congrès et colloques scientifiques

L'ASL est sollicitée pour des auditions de commissions consultatives

parlementaires et a pris position dans les domaines de ses compétences (Plan directeur des rives vaudoises du Léman par exemple) .

Plusieurs membres du comité et du secrétariat se sont mobilisés pour présenter des conférences, participer à des débats publics, accorder des interviews à la presse écrite et télévisée ou représenter l'ASL en diverses occasions.

4. L'ASL PRIMEE

De nombreux prix et distinctions ont été décernés à l'ASL en reconnaissance de l'action qu'elle mène en faveur du Léman et des rivières lémaniques :

- 1990 Grand Prix « Pavillon d'honneur du Léman » Comptoir Suisse décerné par le Club de Publicité Lausanne

- 1991 Concours « Pacte homme nature » décerné par le Projet culturel Sylvania

- 1992 « Prix de la qualité de la vie » décerné par la Jeune Chambre Economique de Genève

- 2000 « Léman de cristal » décerné par Action Léman Rotary International

- Pendant 2003, Année internationale de l'eau, l'ASL a présenté sa candidature lors de différents concours et cela avec succès :

- 5^{ème} rang – Prix Michel Baettig qui récompense une entreprise humaniste aux résultats éclatants

-lauréate « mention spéciale année internationale de l'eau » du prix développement durable du canton de Genève

- prix spécial du jury de la fondation lucernoise Stiftung für besondere Leistungen im Umweltschutz.

5. CONCLUSION

De petite association, l'ASL s'est hissée en 25 ans au rang d'une organisation consultée et respectée dans toute la région avec près de 6000 membres et 10'000 abonnés à *Lémaniques* dans les cantons de Genève, Vaud, Valais ainsi que dans les départements français de la Haute-Savoie et de l'Ain.

Grâce à votre aide bénévole, votre soutien financier, vos idées et suggestions, nous avons pu œuvrer dans les domaines de la recherche, de l'information et de la promotion, sans oublier les actions sur le terrain pour faire de notre action une succes story. Soyez en tous remerciés chaleureusement. Les choses ont bien changé depuis 25 ans. Le mot pollution n'est plus tabou et les autorités regardent la réalité en face depuis quelques années. Il y a accord quant au diagnostic relatif à l'état du lac et sur les remèdes à appliquer, ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre pour maîtriser la pollution des eaux.

L'ASL est heureuse d'avoir contribué par ses nombreuses actions à la sensibilisation du public et des élus aux problèmes de pollution du Léman et des rivières et se réjouit des progrès réalisés. Aujourd'hui, le lac est sorti de la zone rouge, mais nous le savons, des progrès doivent encore être réalisés pour atteindre les objectifs en matière de qualité des eaux, ce qui justifie la poursuite de l'action de l'ASL. Encore faut-il s'assurer que les efforts déployés par notre association, avec ses modestes moyens, répondent à des critères d'adéquation et d'efficacité.

Périodiquement, nous menons une réflexion cherchant à définir toujours mieux les objectifs et moyens d'action à développer dans le futur par notre association, pour contribuer efficacement à la restauration de la qualité des eaux et de l'écosystème du Léman, et cela, bien sûr, dans un esprit de complémentarité des actions entreprises par les pouvoirs publics, notamment par la CIPEL dans le cadre de son plan d'action décennal 2001-2010.

6. REMERCIEMENTS

En conclusion, je voudrais en votre nom à tous, réitérer mes remerciements à toutes les personnes qui ont été actives et qui n'ont pas ménagé leur peine pour que l'ASL puisse développer ses actions, qui, comme on vient de le voir, ont été nombreuses au cours de ses vingt-cinq ans d'existence.

En plus des personnes que j'ai déjà signalées lors de la présentation du rapport d'activité, mes remerciements s'adressent tout d'abord à toute l'équipe du secrétariat :

Gabrielle Chikhi-Jans, qui mène le bal avec beaucoup d'efficacité et de gentillesse, et grâce à laquelle les nombreuses activités menées par l'ASL sont bien orchestrées et rondement menées ;

Juliette Berclaz dont les membres apprécient la gentillesse et la disponibilité.

Merci aussi à Gilles Rudaz, Mikael Comte, Rapahelle Juge, Daniel Ossent, Olivier Goy et Gabrielle Chikhi-Jans qui animent le groupe « promotion/recrutement » de l'ASL.

Un grand merci à Laetitia Bourquin et Jean-Claude Mulli pour la réalisation de l'étude concernant les perturbateurs endocriniens et autres substances (problématique émergente).

Nos remerciements sincères s'adressent aussi à tous ceux qui nous ont aidé à trouver des solutions à nos questions et problèmes informatiques, graphiques et d'illustrations : Daniel Ossent, notre fidèle webmaster, Yves Longchamp, Jean-Marc Benichou, Jean Miché-Santoro, Isabelle Pacchiani et Anita Sehmi du bureau Geomatics, Viviane et Christophe Blatt des éditions Lightmotif, Daniel Schibli, Jacques Metzger.

Merci à ceux qui nous ont aidé à maintenir en « bonne forme » notre installation/mobilier de bureau, le matériel d'exposition ou qui nous ont offert des conditions avantageuses pour la bureautique : Henri Arbalettaz, Claude Devillard de Devillard SA, Thierry Duplant, Dominique Reist du Museum d'Histoire Naturelle.

Merci à Gabrielle Chikhi-JANS pour sa suggestion d'animation en photos et illustrations du rapport d'activité mis en images par Jarek Baryeka.

Un merci chaleureux à tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre et qui apportent leur aide ou du matériel au secrétariat, ou encore qui assurent le transport, le montage ou la permanence des stands de l'ASL dans les diverses manifestations : Primo Arcioni, Ateliers «Les Cordiers», Gilbert Auberson, Dorothy Bassin, Astrid Baudet, Jimmy Baumgartner, Dominique Beffa, Nadège Blackwell, Jan Brandt, Christian Chatelanat, Wally Dellenbach, Favre Eddy, Sabine Fivaz, Anders Florin (Multijoints SA), Sylvie Genequand, Heidi Giot, William Goy, Edmond Guscio, Huguette Hieble, Michaela Ion, Yannick Jakob, Guillaume Keller, Ruth Kiefel, Josette et Jean-Jacques Kohli, Philippe Koller, Jean-Pierre Moll, Jacques Rey, Madeleine Rey, Simone et Jean Roget, Pascal Salina, Pascal Vautier.

Un très grand merci également à tous les donateurs pour l'année 2004 sans lesquels bon nombre d'actions ne pourraient tout simplement pas être développées.

Je voudrais une nouvelle fois remercier tous les membres du comité, en particulier les membres français, dont nous avons fêté les 20 ans d'activité, l'an passé au Château de Ripaille, pour leur engagement dans les diverses actions menées par l'ASL.

PROJETS ET ACTIONS POUR 2005 – 2006

Le programme pour l'année à venir comprend les projets suivants:

- « *Opération Léman Rives Propres* » : Achever le recensement des rejets polluants se déversant directement dans le lac et développer une réflexion générale sur les aspects liés à la revitalisation des rives du lac (aspects écologiques et paysagers)
- « Journée du grand nettoyage du Léman » le 24 septembre 2005 en collaboration avec l'Organisation mondiale des Yachtclubs et des Plaisanciers
- *Lémaniques* : publication de quatre numéros
- « Charte de l'eau de la région lémanique » : rédaction finale du projet de Charte qui sera proposé pour adoption lors des Etats généraux de l'eau de la région lémanique, le 27 octobre prochain à Genève
- « *Etats généraux de l'eau de la région lémanique* ». Organisation et suivi
- « Comptes-rendus des Etats généraux » : publication spéciale
- « Charte de l'eau de la région lémanique » : publication et distribution aux usagers et gestionnaires de l'eau pour adhésion
- « Etude LEMANO » : publication des résultats des quatre bassins versants Aubonne (Vaud), Versoix (Ain, Vaud et Genève), Drance (Valais) et Foron de Sciez, (Haute-Savoie)
- « Passeports-vacances » et Camps de vacances
- « Forum des communes lémaniques pour la gestion durable des eaux » pour l'échange d'expériences relatives à la mise en œuvre des principes de la Charte de l'eau. Organisation et suivi
- Campagnes d'information et de sensibilisation
- Présence dans les diverses manifestations de la région lémanique touchant à la problématique de l'eau.

